

pays. La valeur de nos importations de France s'élève, aujourd'hui, à onze millions contre un million seulement d'exportations. Quel est le but qu'avait notre gouvernement en négociant un nouveau traité de commerce avec la France? N'a-t-il pas eu en vue d'augmenter nos exportations à la France, et de réduire nos importations de ce dernier pays? Or, quel effet produira ce traité sur le traitement de faveur accordé à la Grande-Bretagne? Ce traité aura pour effet de nous faire acheter en France des marchandises à des conditions plus avantageuses que celles offertes par la Grande-Bretagne. En dépit de toute prétention contraire, je soutiens que cette politique est un aveu formel de l'insuffisance du tarif privilégié accordé à l'Angleterre il y a une dizaine d'années, par notre gouvernement, et de la faute commise par ce dernier en refusant d'accepter rien en retour. Puis cette balance du commerce de \$118,000,000 contre nous, doit nécessairement représenter quelque chose. Elle représente l'augmentation de revenu dont se vante, aujourd'hui, le gouvernement. Ce dernier se vante de ce que le revenu annuel du pays s'est accru par sauts et par bonds jusqu'à son chiffre actuel qui est heureusement ou malheureusement, d'une centaine de millions de dollars environ. Le revenu, pendant le prochain exercice financier, atteindra, sans doute, la somme de cent millions de dollars, et les honorables membres de la droite félicitent le pays sur cet énorme revenu, et sur son accroissement continu. Ils remontent à l'année 1896, dernière année du régime conservateur, alors que le revenu n'excédait pas \$27,000,000. Je crois qu'en 1896, lors de l'avènement des gouvernants actuels au pouvoir, le revenu fédéral du Canada ne dépassait pas \$27,000,000.

L'honorable sir RICHARD CARTRIGHT: Il était de \$37,000,000.

L'honorable M. LOUGHEED: Soit, la somme de \$37,000,000.

Nos honorables gouvernants se sont persuadés que la taxation n'a pas été augmentée. Je crois pouvoir dire que je n'ai pu encore rencontrer, partout où je suis allé dans le pays un seul homme pouvant se faire illusion au point de croire, comme le font présentement les membres du parti libéral, que nonobstant l'augmentation du

revenu que nous percevons, aujourd'hui, la taxation n'a pas été accrue. L'intérêt personnel est seul capable de produire un aveuglement du genre de celui auquel je fais présentement allusion, et qui pousse les honorables membres du parti libéral à féliciter le pays de ce que la taxation n'a pas augmentée, et de ce que, bien que la population ne se soit accrue que d'un cinquième, le revenu public a augmenté de 200 pour 100. Si le public canadien payait \$37,000,000 de taxes en 1896, et s'il paie \$100,000,000 de taxes, en 1907, peut-on ignorer sérieusement ici, la provenance de ces \$63,000,000 d'augmentation? Ne provient-elle pas de la taxation? Naturellement, je parle présentement des douanes et du revenu de l'accise—l'augmentation du revenu provenant principalement de ces deux sources. On veut tout simplement baragouiner, ou se créer un mot d'ordre en prétendant que la taxation du pays ne s'est pas accrue depuis 1896. Quels que soient les calculs que vous puissiez faire, d'où vient le revenu? Il sort de la bourse des particuliers, ou des consommateurs, et il a atteint le chiffre que j'ai mentionné. Peu importe, du reste, le nom pouvant être donné à la source du revenu; peu importe que l'augmentation du revenu provienne d'un tarif de revenu. J'ai lu dans la presse libérale que le parti libéral repousse l'idée de prélever le revenu public au moyen d'un tarif désigné sous le nom de tarif protecteur. Les membres de ce parti ne veulent pas être considérés comme protectionnistes; ou comme sympathiques aux fabricants; ou comme ayant adopté le tarif de leurs prédécesseurs au pouvoir. Ils prétendent ne prélever que le revenu nécessaire au moyen d'un tarif, dit "tarif de revenu". Or, chacun sait qu'un tarif de cette nature peut être des plus onéreux, ou que les contribuables peuvent être saignés au blanc par un tarif de ce genre. C'est de cette manière que le gouvernement du Canada prélève actuellement un revenu annuel d'une centaine de millions de dollars contre trente-sept millions prélevés sous le régime protecteur. Quelle différence peut-on trouver en faveur d'un tarif de revenu qui soumet le peuple à une pareille taxation—puisque tout ce revenu provient de la bourse de la masse des consommateurs? Ainsi donc, d'après le point de vue dont je me suis servi pour discuter la présente question, je